

ASSISES DE LA MOBILITÉ

Mobilités plus propres : réduire notre empreinte environnementale

Propositions du CODÉRAIL :

Le domaine des transports est responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre (GES).

- Effectuer un ré-équilibre du transport des marchandises de la route vers le rail.
- Réaliser le feroutage pour tous les parcours grandes distances notamment les transits internationaux.
- Ré-ouvrir les triages fret SNCF
- Ré organiser les dessertes fret de proximité en utilisant les installations existantes.
- Moderniser les lignes de chemin de fer du réseau capillaire (classées UIC 7 à 9) et ré-habiller des lignes récemment non exploitées (Montluçon-Moulins, Montluçon-Clermont via Volvic, Montluçon-Ussel-Le Mont-Dore).

Mobilités plus connectées : accélérer l'innovation et la révolution numérique

Proposition du CODÉRAIL :

- Création de Plates-Formes publiques de Mobilité favorisant les transports collectifs et proposant une information complète (mode/horaires/prix du transport).

Mobilités plus solidaires : réduire les fractures sociales et territoriales

Propositions du CODÉRAIL :

Au vu de la position géographique du bassin de Montluçon situé aux confins de 3 Régions administratives (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire et Nouvelle Aquitaine) :

- Maintien du statut national des deux lignes Bordeaux-Montluçon-Lyon et Paris-Montluçon-Ussel-Le Mont Dore pour permettre l'accès à ces localités mais aussi l'accès aux autres dessertes en correspondance dans ces localités.
- Mettre en place la prise en charge publique des coûts de transport scolaires et domicile/travail ainsi que la mise en place d'une tarification notamment ferroviaire plus accessible.
- Ré humaniser les gares et les trains par la présence de personnels aux guichets et dans les trains.

Mobilités plus intermodales : mieux articuler toutes les offres de transport

Propositions du CODÉRAIL :

- Procéder à une meilleure organisation des transports urbains et suburbains par la généralisation de l'intermodalité.
- Création de dessertes vers les gares et desservir systématique la gare par les transports urbains là où ils existent.
- Création de parkings gratuits réservés aux usagers pour tous types de véhicules.

Mobilités plus sûres : réduire les accidents et les risques

Propositions du CODÉRAIL :

- Réduire le nombre de Poids-lourds sur le réseau routier par un report du trafic sur le rail
- Maintien en parfait état d'utilisation les installations et les matériels de transport
- Mise en place d'équipes d'intervention nécessaires pendant la saison hivernale.
- Amélioration du réseau de pistes cyclables et piétonnières
- Création d'installations facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite notamment dans les gares.

Mobilités plus soutenables : revoir les modèles économiques et la gouvernance

Propositions du CODÉRAIL :

- Imputer à chaque mode de transports les coûts externes qu'il génère.
- Réintégrer les sociétés d'autoroutes dans la sphère publique.
- Ne plus avoir recours aux Partenariats Public/Privé qui coûtent aux contribuables.
- Instaurer une Écotaxe comme dans les pays voisins (Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse, Slovaquie), afin d'affecter son produit au financement des transports plus respectueux de l'Environnement (transport ferré et fluvial).
- Effacement de la dette de «SNCF-Réseau» (45 milliards d'€), dette d'État, pour respecter la directive européenne 91/440, à l'image de ce qu'ont fait plusieurs États européens, dont l'Allemagne. Les frais liés à la dette (1,7Milliards d'€ par an) ainsi libérés permettront la remise à niveau les lignes à bout de souffle.
- Les réseaux routiers et ferroviaires appartiennent à la Nation. Leur aménagement, leur entretien, leur modernisation ainsi que leur gouvernance relèvent de la compétence de l'État. Le transfert de ces compétences aux collectivités territoriales génère de nombreuses inégalités de traitement envers l'ensemble des citoyens.

19-11-2017

* _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Comment contribuer ?

Comment prendre connaissance des contribution du Codérail et lire celles des autres contributeurs ?

Connectez vous sur le site du gouvernement, page « Les Thèmes en débat » :

<https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/les-themes-en-debat>

Cliquer sur la flèche dans un rond à droite du thème, puis cliquer sur « **qu'avez-vous à proposer sur ce thème** »

Et lisez les contributions en faisant dérouler, vous pouvez alors ajouter la vôtre.

Le CODÉRAIL,